

The background features a dark grey textured surface with several vertical bars of varying shades of grey and white. Some of these bars have circular cutouts. The text is overlaid on this background.

responsabilité dans le ministère:

ÉNONCÉ DE NOS ENGAGEMENTS

CONFÉRENCE DES ÉVÊQUES
CATHOLIQUES DU CANADA



responsabilité dans le ministère:

ÉNONCÉ DE NOS ENGAGEMENTS

CONFÉRENCE DES ÉVÊQUES CATHOLIQUES DU CANADA

Publication autorisée par le Conseil permanent de la CÉCC

Art et montage:

Service des Éditions, CÉCC

En couverture:

Dessin de Ron Tourangeau

Photo:

Skjold Photographs p.10

Publié par:

Service des Éditions
Conférence des évêques catholiques du Canada
90, avenue Parent
Ottawa (Ontario)
K1N 7B1

Imprimé au Canada par:

Tri-Graphic Printing (Ottawa) Ltd.

Les extraits bibliques cités dans le texte sont tirés de La Bible de Jérusalem, © Éditions du Cerf, Paris, 1973.

Responsabilité dans le ministère: Énoncé de nos engagements, Copyright © Concacan Inc., 1996. Tous droits réservés.

Toute reproduction ou représentation intégrale ou partielle sous quelque forme ou par quelque procédé que ce soit, des pages publiées dans le présent ouvrage, faite sans l'autorisation écrite de l'éditeur est illicite et constitue une contrefaçon. Seules sont autorisées, d'une part, les reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective, et d'autre part, les courtes citations justifiées par le caractère d'information de l'oeuvre dans laquelle elles sont incorporées.

Dépôt légal:

Bibliothèque nationale du Canada, Ottawa
ISBN version française: 0-88997-343-1
ISBN version anglaise: 0-88997-344-X



TABLE DES MATIÈRES

Présentation	7
Nos engagements	11
A. Responsabilités envers ceux et celles que nous servons	13
B. Responsabilités envers nos collègues	17
C. Responsabilités envers l'Église diocésaine et l'Église universelle	19
D. Responsabilités envers la communauté élargie	21
E. Développement personnel et professionnel	23
Éléments pour l'étude et la réflexion	25
Modèle d'atelier d'étude et de réflexion	27
Modèle d'atelier pour l'étude et la réflexion (demi-journée)	33
Suggestions additionnelles	39



RESPONSABILITÉ DANS LE MINISTÈRE: ÉNONCÉ DE NOS ENGAGEMENTS

PRÉSENTATION

Le comité ad hoc de la CÉCC sur la Responsabilité dans le ministère propose aux diocèses un instrument de travail pastoral qui apportera, nous l'espérons, une contribution positive au ministère dans l'Église. Le contenu et le ton du texte font écho, en grande partie, aux résultats d'une vaste consultation menée auprès de plus de 150 personnes, membres du clergé, religieux et laïques. Voici quelques mots sur la portée, l'application et la mise en oeuvre de ce document.



1. PORTÉE DU DOCUMENT

Il existe de nombreux documents officiels de l'Église et d'autres travaux sur la nature du ministère. Notre texte ne se propose pas de reprendre la base scripturaire ou théologique du ministère, mais d'exposer brièvement quelques-unes des responsabilités inhérentes au ministère dans l'Église d'aujourd'hui.

Tout en rappelant que le ministère comporte des aspects professionnels, notre document ne se veut pas un code de déontologie. Le *Code de droit canonique*, le *Directoire sur le ministère et la vie des prêtres*, les politiques et protocoles diocésains et nombre d'autres documents officiels de l'Église régissent les droits et responsabilités des personnes engagées dans le ministère. La plupart des dispositions du présent document veulent être des sources d'inspiration pour notre ministère; elles n'ont pas pour but d'énoncer un ensemble de règles et règlements à appliquer.

Notre pays compte d'innombrables hommes et femmes qui se donnent généreusement au service de Dieu et de la communauté chrétienne. Nous espérons que, loin d'être une critique des pratiques en cours, ce document soit utile pour approfondir et renouveler d'une façon personnelle l'engagement à servir, rendant notre ministère toujours plus fructueux et plus responsable.

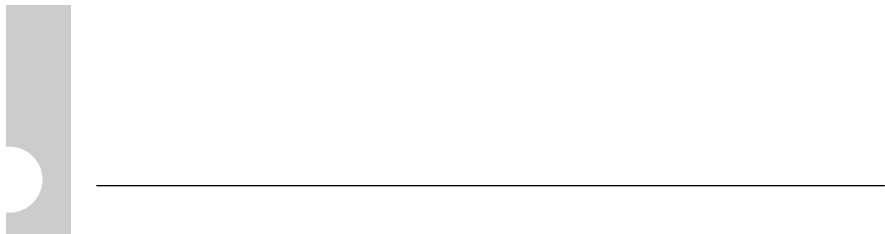
2. APPLICATION DU DOCUMENT

Si tous les baptisés ont part au ministère et à la mission du Christ, tout service d'Église n'est pas un ministère et il n'est pas nécessaire qu'un service porte le nom de ministère pour avoir de l'importance. Le présent document s'adresse cependant à ceux et celles qui ont reçu de l'autorité compétente de leur diocèse la mission ou le mandat de servir au nom de l'Église.

En nous adressant à la fois au clergé, aux religieux-ses et aux laïques, mariés-es ou célibataires, nous soulignons le fait que le ministère d'aujourd'hui revêt diverses formes et fait appel à la collaboration. L'application de dispositions particulières doit cependant tenir compte de la diversité des vocations.

3. MISE EN OEUVRE À L'ÉCHELLE DIOCÉSAINNE

Cet instrument de travail se veut un document vivant. Nous encourageons les diocèses à l'adapter à leurs situations locales, après consultation des personnes concernées. L'atelier-type pour l'étude et la réflexion qui accompagne ce document peut aider à discerner ce qui est nécessaire ou désirable dans un diocèse donné.



Membres du Comité ad hoc sur la Responsabilité dans le ministère

M. l'abbé Gerry Copeman

Président du Comité ad hoc, Président du National
Federation of Councils of Priests (1992-1995)

Dr Jeannine Guindon

Psychothérapeute de formation et fondatrice de l'Institut de
Formation Humaine Intégrale de Montréal

Soeur Mary Jean Goulet, c.s.c.

Coordonnatrice adjointe, Service de la pastorale -
Développement de la foi de l'archidiocèse d'Ottawa

Mgr Robert Lebel

Évêque de Valleyfield et membre de la Commission épiscopale
de théologie de la CÉCC (1991-1995)

Mgr Brendan O'Brien

Évêque de Pembroke et membre de la Commission épiscopale
de théologie de la CÉCC (1991-1995)

M. l'abbé Roch Pagé

Professeur de Droit canonique à l'Université Saint-Paul,
Ottawa

Personnel du Comité

Madame Jennifer Leddy, avocate et membre du Groupe de
professionnels en pastorale de la CÉCC.

Le comité reconnaît avec gratitude le travail de Joanne Chafe (spécialiste en projets, section des adultes, Office national d'éducation religieuse (CÉCC), et Paul-André Giguère, de l'Institut de pastorale, de Montréal, qui ont conçu les éléments pour l'étude et la réflexion dont il est fait mention à partir de la page 25.






NOS ENGAGEMENTS

Les lettres pastorales de saint Paul à Timothée et à Tite¹ montrent que, dès les premiers temps, on s'attendait à ce que le ministère se caractérise par l'amour et la confiance envers les autres, le sens du service et de la responsabilité, de même que par une conduite personnelle exemplaire. Le présent document rappelle ces attentes, dans le cadre contemporain de la responsabilité.

L'appel et l'engagement à servir Dieu et son peuple s'actualisent dans l'acceptation de certaines responsabilités. Membres du clergé, religieux-ses ou laïques, nous prenons les engagements suivants devant tous ceux et celles avec qui ou au service de qui nous travaillerons.

¹Voir 1 Tm 4 14-16; 2 Tm 4 5; Tt 2 7-8.



*“Car c’est un exemple
que je vous ai donné,
pour que vous fassiez,
vous aussi, comme moi
j’ai fait pour vous”*

(Jn 13,15)



A. Responsabilités envers ceux et celles que nous servons

Désireux de servir, à l'exemple de Jésus, et d'exercer un leadership qui relève du service et non du pouvoir, qui appelle et dispose aussi les autres à servir, nous nous efforcerons

- de cultiver la compétence en matière de communications et d'administration;
- d'accepter que notre ministère soit évalué par nos collègues et par ceux et celles que nous servons;
- de reconnaître les limites de nos compétences et de notre disponibilité, et de recommander, quand cela conviendra, la consultation d'autres professionnels, particulièrement quant aux affaires juridiques, financières et médicales, ainsi qu'au counseling matrimonial ou autre;
- de prendre des décisions après consultation, quand ce sera possible, tout en recherchant le consensus sur les divers avis exprimés, et ce dans le respect d'autrui.



Motivés par le désir de nourrir spirituellement les communautés,

- nous affirmerons leur droit à des célébrations liturgiques et à des homélies bien préparées, approfondissant à cette fin notre connaissance des Écritures, des enseignements de l'Église, des principes de la liturgie et de la parole publique;
- nous serons sensibles aux diverses formes de spiritualité qui se retrouvent au sein de l'Église.

Soucieux d'être des intendants fidèles et de servir dans la justice et l'intégrité, nous nous engageons

- à essayer d'accorder aux employés-es de justes conditions de travail;
- à créer une atmosphère de travail marquée par la coopération et l'harmonie, et respectueuse de la vie de famille;
- à administrer de manière responsable les fonds et les biens qui nous sont confiés;
- à ne pas inciter les gens à nous accorder gratuitement des services, professionnels ou autres, qui mériteraient une juste rémunération;
- à nous tenir au courant des lois sur les droits d'auteur et de les respecter dans l'exercice de notre ministère, y compris dans notre utilisation de ressources liturgiques.



Conscients de la confiance qu'on nous fait et soucieux de respecter et de protéger la dignité et l'intégrité de toutes les personnes, parce qu'elles sont à l'image de Dieu, nous nous engageons

- à préserver la confidentialité et à respecter la vie privée des personnes auprès de qui nous exerçons notre ministère, à moins qu'il ne découle un grand tort de ce comportement;
- à préserver la confidentialité absolue du sceau de la confession;
- à nous informer de l'obligation légale de faire rapport sur les abus présumés à l'égard des enfants, et à nous conformer à cette obligation;
- à ne jamais exercer de harcèlement ou d'abus au plan sexuel, émotionnel ou physique à l'endroit des adultes, des adolescents-es ou des enfants;
- à nous mettre au service d'autrui sans discrimination;
- dans nos relations pastorales et dans nos services de counseling, à nous soucier de la croissance humaine et spirituelle des personnes et à respecter les limites qui accompagnent toute relation;
- à ne pas favoriser la dépendance chez ceux et celles que nous conseillons; à ne pas exploiter ni abuser de leur vulnérabilité.






B. Responsabilités envers nos collègues

Reconnaissant qu'il y a beaucoup de dons au sein de la communauté chrétienne et que l'efficacité du ministère exige qu'on travaille en collaboration, nous nous engageons

- à partager le leadership et à travailler en collaboration avec nos collègues laïques ou ordonnés, respectant la diversité de leurs charismes, spiritualités, compétences et ministères;
- à participer aux associations de nos pairs, telles que les doyennés, les conseils presbytéraux et les associations de ministres;
- à montrer compassion et sollicitude à l'égard de nos collègues qui semblent souffrir ou être en difficulté dans leur ministère ou dans leur vie personnelle.

Attentifs à l'historique des situations, au bienfait d'idées neuves en toute entreprise, à la diversité des personnalités, avec leurs forces et leurs faiblesses, nous entendons

- nous montrer respectueux-ses du ministère de nos prédécesseurs;
- ne pas intervenir dans le ministère de ceux et celles qui nous succèdent;
- soutenir nos collègues dans leurs efforts en vue d'appliquer les enseignements de l'Église.



“Ils étaient assidus à l’enseignement des apôtres et à la communion fraternelle, à la fraction du pain et aux prières”

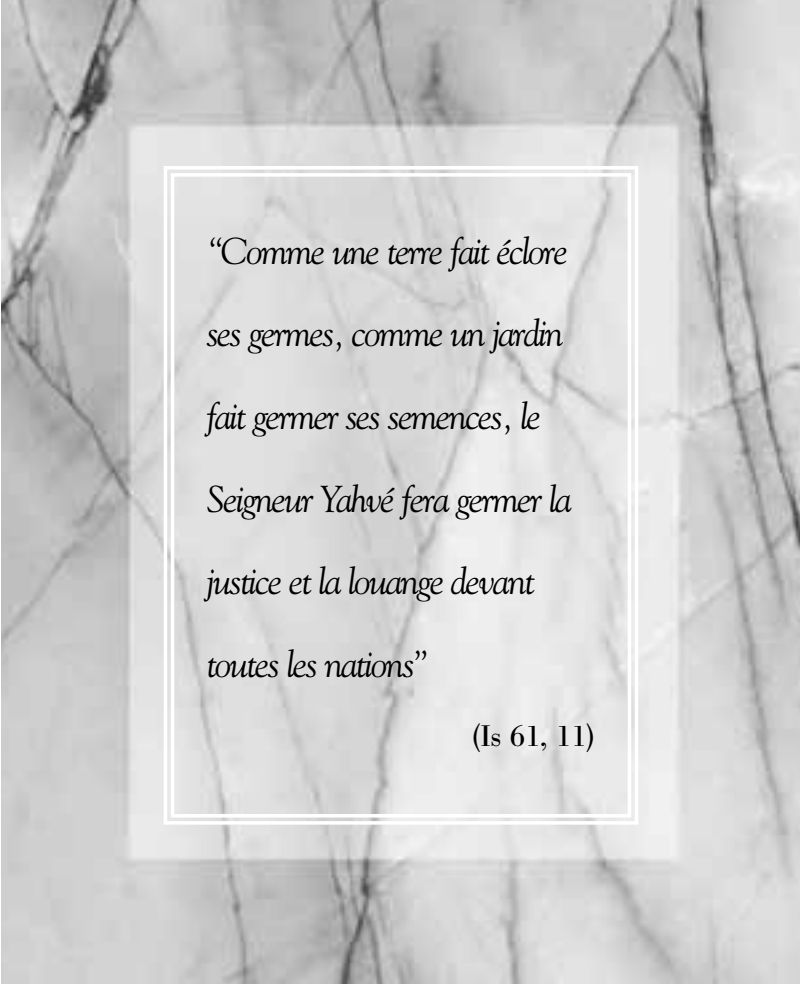
(Ac 2, 42)



C. Responsabilités envers l'Église diocésaine et l'Église universelle

Conscients que le ministère comporte le service de Dieu et de notre prochain, et reconnaissant que c'est par le moyen de notre communion avec l'évêque diocésain que nous affirmons notre unité avec le Pape, comme avec les enseignements de l'Église universelle, nous voulons

- exercer notre ministère en communion avec l'évêque diocésain;
- participer à la vie et aux initiatives du diocèse;
- nous conformer à toutes les politiques diocésaines, aux normes liturgiques et pratiques pastorales.



*“Comme une terre fait éclore
ses germes, comme un jardin
fait germer ses semences, le
Seigneur Yahvé fera germer la
justice et la louange devant
toutes les nations”*

(Is 61, 11)



D. Responsabilités envers la communauté élargie

Sachant que les membres des autres Églises sont nos frères et soeurs en Jésus le Christ et que les membres d'autres confessions religieuses cherchent également à rencontrer Dieu, nous voulons

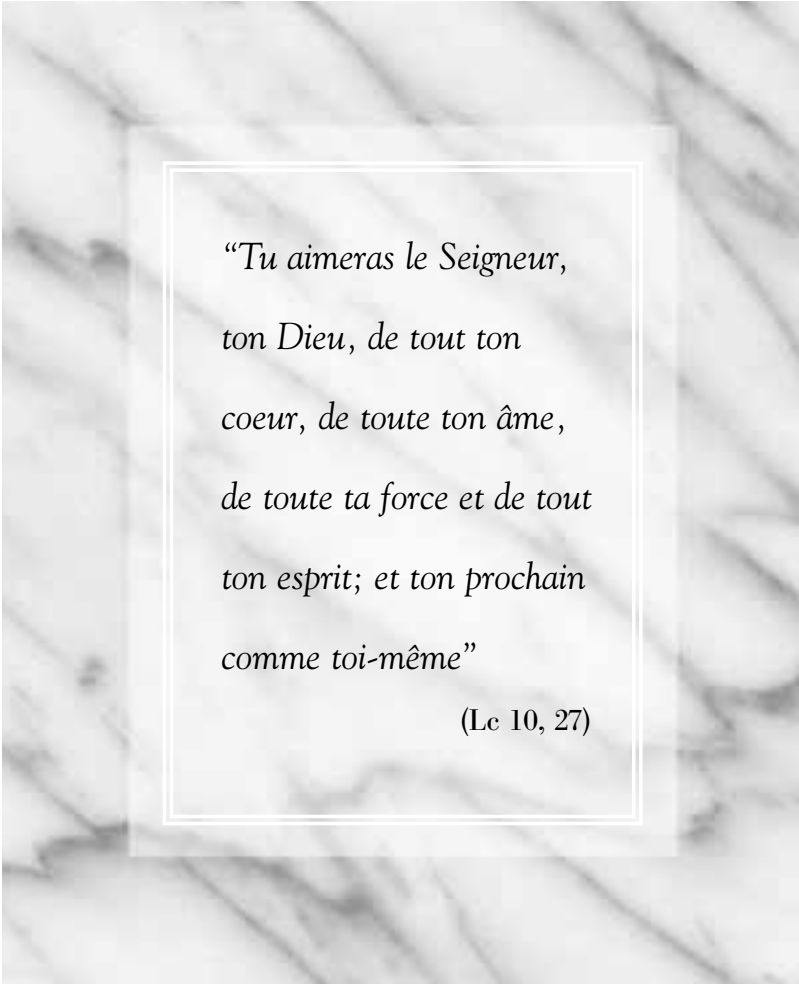
- promouvoir l'oecuménisme et le dialogue inter-religieux;
- établir des relations de collaboration avec nos collègues des autres Églises et croyances;
- rechercher des moyens de collaborer à des projets d'intérêt commun.

Conscients que la justice sociale est une dimension intégrale de l'Évangile, nous nous efforcerons de promouvoir

- les enseignements en matière sociale des évêques du Canada et de l'Église universelle, tout particulièrement en ce qui concerne la préférence envers les pauvres;
- la dignité de toute personne humaine et l'égalité des hommes et des femmes;
- la gestion fidèle de la création de Dieu;
- la réconciliation et la guérison chez ceux et celles qui se sentent rejetés-es ou marginalisés-es par nos communautés ecclésiales.

Dans l'espoir que les grands problèmes éthiques et sociaux auxquels est confrontée notre société soient résolus à la lumière de l'Évangile et dans l'intérêt du bien commun, nous nous engageons

- à nous tenir informés des problèmes rattachés aux grands débats éthiques et sociaux de l'heure;
- à encourager les Fidèles à s'engager dans ce domaine
- à contribuer au débat public et à la démarche démocratique, dans la mesure de nos moyens, en dehors pourtant de la politique partisane, en gardant à l'esprit notre responsabilité d'être des artisans de communion et d'unité dans la communauté chrétienne;
- à collaborer, quand cela sera possible, avec les organismes et les groupements du milieu et avec toutes les personnes de bonne volonté.



*“Tu aimeras le Seigneur,
ton Dieu, de tout ton
coeur, de toute ton âme,
de toute ta force et de tout
ton esprit; et ton prochain
comme toi-même”*

(Lc 10, 27)



E. Développement personnel et professionnel

L'efficacité du ministère nécessite une forte dose d'enthousiasme et d'énergie : nous nous efforcerons donc de veiller sur notre santé physique et psychique

- en gérant efficacement notre temps selon les priorités de notre vocation et de notre ministère;
- en cultivant, avec des hommes et des femmes, de solides amitiés compatibles avec notre vocation et notre ministère et susceptibles de nous aider à les exercer;
- en reconnaissant le besoin d'avoir un espace vital privé qui soit suffisant;
- en surveillant notre alimentation, en nous accordant le sommeil nécessaire et en répartissant judicieusement nos moments d'exercice et de loisirs;
- en évitant tout abus de substances psychoactives.

Appelés à vivre et à partager le plus pleinement possible notre foi, nous nous efforcerons de grandir spirituellement,

- par la prière quotidienne et la réflexion sur les Écritures;
- par la célébration ou la participation à l'Eucharistie et aux autres sacrements;
- par la direction ou l'accompagnement spirituels et des retraites périodiques;
- par un mode de vie simple, conforme aux valeurs évangéliques;
- par une formation intellectuelle, spirituelle et humaine continue.

Nous prenons ces engagements avec la conviction que Dieu, après nous avoir appelés à servir, nous soutiendra par l'abondance de sa grâce. Nous comptons sur l'amour de Dieu pour nous et sur l'appui de toutes ces personnes avec qui et pour qui nous oeuvrons. Nous prenons au sérieux le défi qui nous est adressé de "raviver le don de Dieu qui est en toi" (2 Tim 1, 6).



ÉLÉMENTS POUR L'ÉTUDE ET LA RÉFLEXION

On trouvera ici des éléments qui faciliteront l'étude et l'approfondissement du document *Responsabilité dans le ministère : énoncé de nos engagements*¹. On trouvera également un modèle d'atelier, ainsi qu'une série de suggestions qui visent à aider la réflexion et l'action.

¹ Texte que nous appellerons désormais: *le document* ou *l'énoncé de nos engagements*.



MODÈLE(S) D'ATELIER(S)

Le modèle d'atelier se présente sous la forme d'une journée d'étude pastorale, mais, si l'on ne dispose que d'un temps limité, on peut diviser le projet en deux demi-journées, la première se terminant après la section 3 (p. 31).

Si l'on n'a vraiment qu'une demi-journée, on adaptera le modèle d'atelier de la manière qui est proposée après la présentation du modèle complet.

SUGGESTIONS ADDITIONNELLES POUR RÉFLEXION ET ACTION

Cette section contient des suggestions qui accompagnent le(s) modèle(s) d'atelier(s). Il s'agit d'un éventail d'options pour l'étude et la réflexion, menées soit individuellement, soit en groupe.



RESPONSABILITÉ DANS LE MINISTÈRE: ÉNONCÉ DE NOS ENGAGEMENTS

MODÈLE D'ATELIER D'ÉTUDE ET DE RÉFLEXION

1. INTRODUCTION À LA SÉANCE (15 min.)

- L'évêque, ou une autre personne qui aura été désignée à cette fin, accueille les participants et participantes.
- L'animateur ou l'animatrice, dans sa présentation de la journée d'étude, met l'accent sur le thème de la responsabilité professionnelle dans la culture contemporaine, qu'il ou qu'elle met en relation avec des textes bibliques comme ceux-ci:

1 Tm 4, 14-16:

Ne néglige pas le don spirituel qui est en toi, qui t'a été conféré par une intervention prophétique accompagnée de l'imposition des mains du collège des presbytres. Prends cela à coeur. Sois-y tout entier; afin que tes progrès soient manifestes à tous. Veille sur ta personne et sur ton enseignement; persévère en ces dispositions. Agissant ainsi, tu te sauveras, toi et ceux qui t'écoutent.

2 Tm 4, 5:

Pour toi, sois prudent en tout, supporte l'épreuve, fais oeuvre de prédicateur de l'Évangile, acquitte-toi à la perfection de ton ministère.

Tt 2, 7-8:

Offre en ta personne un exemple de bonne conduite : pureté de doctrine, dignité, enseignement sain, irréprochable, afin que l'adversaire, ne pouvant dire aucun mal de nous, soit rempli de confusion.

- L'animateur ou l'animatrice présente ensuite les objectifs, le programme et les étapes de la journée.



Objectifs

aider les participants(es) à réfléchir sur la responsabilité dans le ministère :

- présentation de *Responsabilité dans le ministère : énoncé de nos engagements*
- appropriation personnelle critique de *l'énoncé*
- examen des possibilités d'étude et d'action futures, tant au plan individuel qu'au plan collectif.

Programme de la journée

- Le programme de la journée comporte deux volets : d'une part, l'étude du texte de la CÉCC : *Responsabilité dans le ministère : énoncé de nos engagements* et, d'autre part, notre réaction à ce message.

Déroulement de la journée

- On pourra, selon diverses étapes, se familiariser avec *l'énoncé*, réagir individuellement et en groupes, fixer des jalons pour l'avenir.



2. INTRODUCTION À RESPONSABILITÉ DANS LE MINISTÈRE: ÉNONCÉ DE NOS ENGAGEMENTS (60 min.)

Option A


- On distribue une feuille (Annexe A) qui énumère les cinq domaines d'engagement dont traite *l'énoncé*. On invite les participants(es) à noter ce qu'ils(elles) incluraient dans un *énoncé de nos engagements* pour leur ministère dans ces divers domaines. (10 min.)
- On invite ensuite les personnes participantes à choisir un de ces domaines pour l'étudier dans un groupe (de quatre personnes) de leur choix. Si plus de quatre personnes choisissent un même domaine, elles peuvent se constituer en groupes distincts. Chaque personne du groupe est invitée à dire ce qu'elle inclurait dans un *énoncé de nos engagements*, pour le domaine choisi. Un ou une secrétaire de groupe rédige un aperçu général des opinions émises.
- On distribue ensuite au groupe des copies de *Responsabilité dans le ministère : énoncé de nos engagements* ainsi que de l'Annexe B. On demande aux participants(es) de comparer leurs réflexions avec la partie traitant de leur sujet, et de se préparer à partager le fruit de leurs échanges avec les autres groupes. (30 min.)

On pourrait discuter à partir des questions suivantes :

- *Qu'y a-t-il, dans le document, que nous avons déjà mentionné?*
- *Qu'y a-t-il, dans le document, qui n'avait pas été mentionné?*
- *Qu'y a-t-il que nous avons mentionné et qui ne se retrouve pas dans le document?*
- Chaque groupe fait rapport sur sa section, en partant des questions de l'Annexe B, de façon que, à la fin du processus, le groupe entier ait une vue d'ensemble de *l'énoncé de nos engagements*. Lorsque plus d'un groupe discute du même domaine, les groupes qui auront entendu le rapport du premier groupe, pourraient présenter tout aspect nouveau résultant de leur propre discussion. (20 min.)

Variation:

- Pour le group de 35 personnes ou moins, par exemple, on peut procéder autrement. On pourrait former des groupes réduits de



cinq à sept personnes, en s'assurant que chacun de ces groupes compte au moins une personne représentant chaque sous-groupe thématique, tel le thème du développement personnel et professionnel. Chaque personne fait rapport de la partie qu'elle a choisie, en se basant sur les trois questions de l'Annexe B. À la fin du processus, chaque petit groupe aura ainsi une vue d'ensemble de *l'énoncé de nos engagements*. (20 min.)


Option B

- On distribue l'Annexe A (même document et même façon de procéder que pour l'Option A). (10 min.)
- Une personne-ressource fait un exposé général de *Responsabilité dans le ministère*. On distribue alors le texte de *l'énoncé*. À chaque nouvelle section, la personne-ressource invite les participants(es) à dire en quoi le contenu reflète ce qu'ils(elles) ont écrit. (50 min.)

Pause-rafraîchissements (15 min.)

3. RÉFLEXION CRITIQUE SUR *RESPONSABILITÉ DANS LE MINISTÈRE: ÉNONCÉ DE NOS ENGAGEMENTS* (50 min.)

- On invite les personnes participantes à poursuivre le travail en petits groupes. On leur demande de répondre aux questions suivantes : (de cinq à dix minutes de réflexion personnelle, avant de partager en groupes). (40 min.). Distribuer l'Annexe C.
 - *Qu'est-ce que vous trouvez de plus inspirant dans cet énoncé?*
 - *Quelles sont les forces et les faiblesses de l'énoncé par rapport aux besoins du diocèse, y compris les besoins qui concernent le milieu où vous travaillez?*
 - *Qu'est-ce qu'il serait utile d'ajouter à l'énoncé, pour le contexte où vous travaillez ou pour votre ministère particulier?*
- Le groupe note ses réponses sur une feuille de papier. On affiche ensuite les rapports dont on invite les participants(es) à prendre connaissance en faisant le tour de la salle. Une feuille blanche, posée à côté de chacun des rapports, permettra aux



personnes participantes qui n'étaient pas du groupe de faire des commentaires additionnels, ou de cocher les articles qu'elles appuient particulièrement. Cette activité pourrait se poursuivre sans cérémonie pendant le dîner. (20 min.)

Dîner (60 min.)

4. RÉPONSE À *RESPONSABILITÉ DANS LE MINISTÈRE: ÉNONCÉ DE NOS ENGAGEMENTS* (40 min.)

- L'animateur ou l'animatrice accueille de nouveau les personnes participantes. Il ou elle résume le travail de la matinée et présente celui de l'après-midi, c'est-à-dire, la discussion des implications personnelles et communautaires de *Responsabilité dans le ministère : énoncé de nos engagements*.

Au plan personnel

- Les participants(es) sont invités(es) à réfléchir individuellement sur le rapport entre *l'énoncé de nos engagements* et leur propre ministère. Les questions suivantes pourraient servir de guide. (10 min.)

À la lumière de *Responsabilité dans le ministère : énoncé de nos engagements...*

- *Lesquelles de vos forces actuelles se retrouvent dans l'énoncé?*
- *Quel domaine représente pour vous le plus grand défi?*
- *Quel domaine vous aiderait le plus à croître dans votre ministère?*
- *Quelles personnes pourraient - ou qu'est-ce qui pourrait - vous aider à grandir dans ce domaine?*

Distribuer l'Annexe D.

- Après un temps de réflexion personnelle, les participants(es) sont invitées à partager leurs idées avec une personne voisine. (10 min.)

En tant que communauté (diocèse ou autre milieu)

- L'animateur ou l'animatrice invite les personnes participantes à former des sous-groupes de trois ou quatre personnes pour discuter de la question suivante : (15 min.)



-
- *Lorsque vous réfléchissez à ce que l'énoncé de nos engagements pourrait susciter chez ceux et celles qui exercent leur ministère dans le diocèse, quelle image vous vient à l'esprit? Et pourquoi?*

On affiche la question à l'aide d'un rétroprojecteur, ou bien l'animateur ou l'animatrice la lit, pour en assurer une meilleure compréhension.

On présentera un échantillonnage d'images, ainsi que les raisons pour lesquelles on les a choisies.

5. SUITE À DONNER À *RESPONSABILITÉ DANS LE MINISTÈRE: ÉNONCÉ DE NOS ENGAGEMENTS* (50 min.)

- Les mêmes sous-groupes font un remue-méninges sur les mesures à prendre pour que ce document et la contribution de l'assemblée diocésaine soient un levain, une inspiration, pour le renouvellement de leur ministère. Au bout de 10 minutes de conversation, on donne à chaque personne une feuille énumérant les suggestions nouvelles faites lors de la phase de consultation sur *l'énoncé de nos engagements* (voir ici même Suggestions additionnelles pour réflexion et action aux pages 39 et 40). (25 min.)
- À la fin de la période de discussion, l'animateur ou l'animatrice demande à l'assemblée, dans un forum ouvert, d'énumérer les recommandations ou suggestions qui seront acheminées à l'instance appropriée. (25 min)

6. ÉVALUATION DE LA JOURNÉE (10 min.)

- On évalue la journée, de préférence par écrit, puis l'animateur ou l'animatrice remercie les participants(es) pour leur contribution au dialogue.



RESPONSABILITÉ DANS LE MINISTÈRE: ÉNONCÉ DE NOS ENGAGEMENTS

MODÈLE D'ATELIER POUR L'ÉTUDE ET LA RÉFLEXION (DEMI-JOURNÉE)

Si l'on ne dispose que d'une demi-journée, on pourrait adapter le modèle d'atelier de la manière suivante:

1. INTRODUCTION AUX RENCONTRES

- Présenter ici tout ce qui a trait à l'introduction (10-15 min.)

2. PRÉSENTATION DU DOCUMENT RESPONSABILITÉ DANS LE MINISTÈRE

Option B

- Exposition d'ensemble ramenée à *30 min.*

3. RÉFLEXION CRITIQUE SUR LE DOCUMENT RESPONSABILITÉ DANS LE MINISTÈRE

- Offrir aux participants et participantes l'Appendice C pour une réflexion individuelle. (*5 min.*)
- Les inviter à partager leurs réactions avec quelqu'un d'autre (dyades). (*10 min.*)
- Partage en réunion plénière: comment réagissez-vous aux questions? (*10 min.*)

Pause-rafraîchissements (15 min.)



4. RÉACTION AU DOCUMENT *RESPONSABILITÉ DANS LE MINISTÈRE*

Réaction personnelle

- Distribuer l'Appendice D pour une réaction individuelle (10 min.)

5. SUITE À DONNER AU DOCUMENT *RESPONSABILITÉ DANS LE MINISTÈRE*

- Inviter à dire quelle utilisation on pourrait faire du document dans le diocèse (voir le modèle d'atelier) (20 min.), avec discussion sur les suggestions additionnelles pour la réflexion et l'action. (25 min.)



Annexe A

RESPONSABILITÉ DANS LE MINISTÈRE: ÉNONCÉ DE NOS ENGAGEMENTS

Si vous faisiez partie de l'équipe de rédaction d'un *énoncé* commun sur la Responsabilité dans le ministère, qu'est-ce vous aimeriez inclure sous les titres suivants?

Responsabilités envers ceux et celles que nous servons

Responsabilités envers nos collègues

Responsabilités envers l'Église diocésaine et l'Église universelle

Responsabilités envers la communauté élargie

Développement personnel et professionnel



Annexe B

RESPONSABILITÉ DANS LE MINISTÈRE: ÉNONCÉ DE NOS ENGAGEMENTS

Dans le document, qu'y a-t-il que nous avons déjà mentionné?

Dans le document, qu'y a-t-il qui n'avait pas été mentionné?

Qu'y a-t-il que nous avons mentionné et qui ne se retrouve pas dans le document?



Annexe C

RESPONSABILITÉ DANS LE MINISTÈRE: ÉNONCÉ DE NOS ENGAGEMENTS

Qu'est-ce que vous trouvez le plus inspirant dans cet *énoncé*?

Quelles sont les forces et les faiblesses de *l'énoncé* face aux besoins du diocèse, y compris les besoins du contexte local où vous travaillez?

Qu'est-ce qu'il serait utile d'ajouter à *l'énoncé*, dans ce contexte local ou pour votre ministère propre?



Annexe D

RESPONSABILITÉ DANS LE MINISTÈRE: ÉNONCÉ DE NOS ENGAGEMENTS

À la lumière de *Responsabilité dans le ministère: énoncé de nos engagements*

Lesquelles de vos forces actuelles sont affirmées par *l'énoncé*?

Quels domaines représentent pour vous le plus grand défi?

Quels domaines pourraient vous permettre de grandir le plus dans votre ministère?

Quelles personnes pourraient - ou qu'est-ce qui pourrait - vous aider à grandir dans ce domaine?



RESPONSABILITÉ DANS LE MINISTÈRE: ÉNONCÉ DE NOS ENGAGEMENTS

SUGGESTIONS ADDITIONNELLES

Les suggestions suivantes offrent des possibilités de réflexion et d'action par rapport à *Responsabilité dans le ministère: énoncé de nos engagements*.

- Inviter toutes les personnes qui exercent le ministère dans le diocèse à une assemblée en un endroit approprié. Mettre le ministère en valeur et inviter les participants(es) à une cérémonie de nouvel engagement et de nomination. La réunion pourrait avoir lieu la veille de la journée d'étude sur *Responsabilité dans le ministère: énoncé de nos engagements*.
- Établir un comité diocésain chargé de donner suite à la Journée d'étude diocésaine sur *le document*.
- Inviter ceux et celles qui exercent leur ministère dans le diocèse à une retraite ou à une journée de recollection basée sur *le document* ou portant sur des sections particulières de *l'énoncé de nos engagements*.
- Inclure une étude de *l'énoncé de nos engagements* dans le programme de formation des séminaristes, des religieux(euses), ainsi que des candidats(es) au ministère laïque.
- Tenir compte *du document* dans la direction spirituelle, dans l'évaluation annuelle de l'efficacité du ministère et, une fois l'an, dans les réunions diocésaines.



-
- Encourager les équipes paroissiales, le doyenné ou le regroupement régional, le Conseil presbytéral et le Conseil pastoral diocésain, à réfléchir, lors de leurs réunions périodiques, sur les façons dont *l'énoncé de nos engagements* se reflète dans leur ministère ou pourrait l'inspirer.
 - Réunir les responsables de ministères spécifiques, comme les catéchètes, par exemple, pour qu'on discute *l'énoncé de nos engagements* et qu'on en discerne les implications pour son propre ministère.
 - Offrir une copie du document à tous ceux et celles qui sont engagés dans le ministère dans le diocèse, y compris les nouveaux-venus, peut-être lors d'une cérémonie de nomination.
 - Organiser une série de colloques sur les diverses parties *du document*. Discuter d'une partie du document et identifier les façons de croître dans cette sphère d'engagement.
 - Organiser une exposition diocésaine sur *Responsabilité dans le ministère: énoncé de nos engagements* au centre diocésain ou à la bibliothèque du diocèse. Il pourrait s'agir d'une exposition interactive, avec tableau d'affichage, affiches, rétroprojections, rapports sur l'activité diocésaine.
 - Établir des liens sur Internet avec ceux et celles qui exercent leur ministère dans d'autres diocèses, pour partager des idées sur le document *Responsabilité dans le ministère*.



NOTES



NOTES



NOTES



NOTES



NOTES



NOTES
